n° 44.

Rapport sur une obs. de m. Paret chir. à St etienne en forest

corps etranger dans ~~l'oesophage~~ le larinx

un enfant de 7 à 8 ans mourut dans la rue en faisant un effort pour vomir. m. paret fut prié de faire l'ouverture du cadavre. l'incision de la trachée artère luy decouvrit la cause de la mort de cet enfant ~~il~~ il avoit été suffoqué par un noyau de cerise, qui s'etant logé au bas du larinx interceptoit totalement le passage de l'air. le poumon avoit quelques adherences avec les parties voisines; l'auteur croit que ces adherences ont empeché une violente expiration, par laquelle l'air chassé avec impetuosité auroit pu entrainer ce corps etranger, si le cas etoit arrivé dans ~~d~~ un sujet dont le poumon eut été libre. Cette observation ajoute m. paret pourroit servir à lever quelques doutes repandus sur les causes de la mort des noyés et des pendus.

on ne peut refuser à m. paret le merite d'ecrire une observation avec clarté et precision. mais la precision si louable dans l'exposé des faits, ne doit pas en laisser echapper les circonstances essentielles. quoyque nous ne croyions pas que cette observation puisse fournir aucunes vües sur la cause de la mort des noyés et des pendus, si differentes entre elles, et qui ne le sont pas moins de la cause qui a fait perir l'enfant dont cet auteur nous parle; il ne seroit cependant pas hors de propos de luy demander les raisons de son opinion à cet egard.

ARC 32 d 2 n° 44

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Nous appercevons dans cette observation des utilités plus étendues. L'entrée des corps étrangers dans la trachée artere est un accident bien facheux; mais on scait que l'art a des ressources contre ce cas. l'on a fait, quelquefois avec succès, l'extraction de ces corps étrangers. il seroit donc d'une extreme importance que l'on connut avec la plus grande exactitude toutes les circonstances des cas de cette nature. on pourroit prier M.r parent de nous dire

1.° si l'on peut savoir precisement depuis combien d'heures ou de minutes l'enfant avoit avalé ce noyau.

2.° quelle place il occuppoit dans la trachée artere. M.r parent dit qu'il etoit logé au bas du larinx, il seroit à desirer que le lieu fut plus exactement determiné. un noyau de cerise a moins de volume que la trachée artere n'a de diametre, il paroitroit donc plus naturel de l'avoir trouvé à la bifurcation de la trachée artere, s'il avoit passé le detroit de la glotte.

3.° quels ont été les simptomes qu'a produits la presence de ce corps étranger; quel etoit en particulier l'etat de la gorge de la face, et des yeux dans le temps qui s'est ecoulé depuis la deglutition du corps étranger jusqu'à la mort.

4.° enfin quel etoit la position du corps étranger pour intercepter totalement le passage de l'air.

Lorsque mr. paret aura fourni des eclaircissemens sur les differens points, son observation pourra etre comparée avec celles que mr. de la vauguion a communiquées à l'Academie j'en fournirai aussi quelques unes, auxquelles j'ajouterai celles que l'on trouve dans les auteurs. L'examen des unes et des autres mettra l'academie à portée de fixer le rang que celle de mr. paret devra occuper dans vos memoires.

je ne releve point l'idée que l'auteur a eue sur les adherences que le poumon avoit avec les parties voisines. ces adherences, ne pourroient avoir été un obstacle à l'expulsion du corps etranger, que dans la supposition où les parois de la poitrine et le diaphragme seroient regardés comme des parties fixes et immobiles, et le poumons comme un corps doué de force active, et de contraction par luy meme operatrice le mouvement d'expiration. Dans ce cas il n'est pas douteux que les adherences du poumon à la plevre n'aient pu empecher l'expiration. mais cette supposition est absolument contraire aux connoissances physiologiques les mieux demontrées. les parois de la poitrine et le diaphragme sont les agens de la respiration; et les adherences des poumons à la plevre et au diaphragme ne peuvent que gener l'inspiration et rendre ce mouvement laborieux.

Louis.